

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$125 pour la nomination d'un assistant-caissier à la Cour du Recorder.

M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'éch. LARIVIERE, propose

Vu que rien dans le rapport ne démontre au Conseil qu'il n'y a pas actuellement dans le service municipal de fonctionnaire qui pourrait remplir la position que le Bureau des Commissaires recommande de créer; vu de plus, que le budget pour l'année prochaine doit être préparé bientôt et que cette question peut parfaitement attendre d'ici à la préparation de ce budget pour être décidée, qu'il soit

Résolu: De rejeter ledit rapport pour le moment.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser la vente du fumier du dépotoir de la rue Mentana.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Houlé.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la Montreal Water & Power Co., de poser des bornes-fontaines dans l'avenue Victoria.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROCHON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de faire les procédures nécessaires pour l'homologation des lignes projetées de la rue Denonville.

Sur proposition de M. l'éch. DUBOIS, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Montreal Public Service Corporation de planter des poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, re contrat pour l'éclairage des rues de Tétreaultville.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, re prolongement des avenues Régent et Girouard, au-dessus de la voie de la Compagnie du C. P. R.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que la Règle 111 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—De la Commission de Législation, re construction de ponts à l'île Perrot.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ELIE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—De la Commission de Législation, re définition des mots "employés permanents", dans le Règlement No 506.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Son Honneur le Maire ayant quitté la Chambre du Conseil, M. l'échevin Vandelac, Maire-Suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

37.—De la Commission Spéciale des noms de rues, à l'effet de changer le nom de la rue Morrison en celui de Marguerite Bourgeoys.

38.—De la Commission Spéciale des noms de rues, à l'effet de changer le nom d'une partie des rues Parc La Fontaine et Beauce en celui de rue Rachel.

Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus, adoptés et publiés dans le Bulletin Municipal, le nombre de membres du

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$125 for the appointment of an assistant Cashier, Recorder's Court.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. LARIVIERE,

Whereas there is nothing in said report to show that there is not at the present time in the City's employ any official who could fill the position, the creation of which is recommended by the Board of Commissioners;

Whereas, moreover, the budget for the coming year is to be prepared shortly and there is no necessity for reaching a decision on this question before said budget is taken up, it was

Resolved: That said report be rejected for the time being.

29.—From Board of Commissioners, to authorize the sale of manure at Mentana street dump.

Consideration deferred at the request of Ald. Houlé.

30.—From Board of Commissioners, to order the Montreal Water & Power Co. to install hydrants on Victoria avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROCHON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, to adopt the necessary procedure to homologate the proposed lines of Denonville street.

On motion of Ald. DUBOIS, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Public Service Corporation to erect poles in certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, re contract for lighting streets of Tétreaultville.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, re extension of Regent and Girouard avenues over C. P. R. right of way.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That Rule 111 be suspended and that said report be received and adopted.

35.—From Legislation Committee, re construction of bridges at Ile Perrot.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ELIE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Legislation Committee, re definition of words "permanent employees" in By-law No. 506.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

His Worship the Mayor left the Council Chamber, and Alderman Vandelac, Acting-Mayor, took the chair.

37.—From Special Committee on street names, to change the name of Morrison street to that of Marguerite Bourgeoys.

38.—From Special Committee on street names, to change the name of part of La Fontaine Park and of Beauce street to Rachel street.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That said reports be received, adopted and printed in the Municipal Bulletin, the number of mem-